

Activités scientifiques

14.1

Le terme sciences et technologie (S-T) désigne les activités englobant la production, la diffusion et l'application initiale des connaissances scientifiques et techniques nouvelles. Recherche et développement (R-D) s'applique aux travaux créateurs entrepris de façon systématique dans le but d'accroître les connaissances scientifiques et techniques.

Dépenses fédérales

14.1.1

L'ensemble des dépenses fédérales consacrées aux sciences et à la technologie ont été estimées à \$2,094 millions pour 1980-81, contre \$1,884 millions prévus en 1979-80, ce qui représente une hausse de \$210 millions ou 11%. Les données relatives aux dépenses de S-T pour les trois années terminées en 1980-81 figurent au tableau 14.1.

Trois secteurs entrent en compte pour environ 47% de l'augmentation totale des dépenses de S-T en 1980-81. L'accroissement de ces dépenses est évalué à \$24 millions pour le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, dont \$13 millions pour les activités relatives à l'énergie. La hausse de \$30 millions observée au ministère de l'Industrie et du Commerce comprend un accroissement de \$26 millions pour les programmes de soutien industriel. Enfin, un supplément de \$42 millions du budget du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie avait été annoncé à la fin de 1979. Ces trois secteurs, combinés au Conseil national de recherches, interviennent pour environ 60% dans l'augmentation récente des dépenses de S-T.

Les tableaux 14.2 et 14.3 présentent les dépenses fédérales au titre de la S-T par secteur d'exécution. Ces tableaux comprennent les activités de R-D et les activités scientifiques connexes (ASC). Selon les prévisions, les dépenses extra-muros consacrées aux organismes privés augmenteraient de \$95 millions de 1979-80 à 1980-81; \$23 millions iraient à l'industrie, \$64 millions aux universités et \$9 millions au secteur provincial. Le tableau 14.5 donne un sommaire statistique des dépenses scientifiques fédérales selon le domaine d'application.

Communications

14.1.2

Les technologies nouvelles telles que le laser, les fibres optiques, le micro-ordinateur, l'intégration à grande échelle et le vidéodisque annoncent ce qu'on appelle parfois la «révolution de l'information». Elles permettent un accès quasi universel à une foule de nouveaux services automatisés d'information. Le développement des communications au Canada relève du ministère des Communications (MDC), et la plupart des dépenses fédérales affectées à ce développement se font dans ce ministère. Les autres organismes qui se livrent à des activités scientifiques touchant les communications sont le Conseil national de recherches du Canada (CNRC) et la Société Radio-Canada (Radio-Canada).

L'aspect le plus frappant de ces nouveaux systèmes et services électroniques d'information est la rapidité avec laquelle ils ont évolué. Voilà dix ans à peine, ils n'étaient que des rêves préfigurant l'avenir. Aujourd'hui, les systèmes combinés d'informatique et de communication sont en train de former un réseau de services autour du monde.

À la lumière de ces faits, le MDC se propose avant tout de canaliser la révolution des communications au profit des Canadiens et travaille à la réalisation des objectifs suivants: assurer l'expansion la plus rapide possible des services et des systèmes en cause sans nuire aux autres priorités sociales; veiller à la prestation équitable de services à tous les groupes sociaux et régionaux; garantir une présence canadienne suffisante sur le plan du contrôle et de la propriété; protéger le droit d'accès à l'information, protéger la vie privée et protéger la liberté de parole.